

Règlement du Défi TRACE

Edition 2025-2026

Esprit général du Défi TRACE

Le Défi TRACE (**TR**ophées des jeunes **A**cteurs du **C**hangement pour l'**E**nvironnement), organisé par la Délégation régionale AuRA du groupe AFNOR et l'ESQESE Lyon en partenariat avec des écoles régionales, vise à encourager les étudiants à développer des solutions innovantes, durables et vertueuses face aux défis environnementaux actuels.

Ce Défi a pour objectif de promouvoir la créativité et l'engagement des jeunes dans la protection de l'environnement.

Sujets du Défi TRACE

Les participants sont invités à proposer des solutions concrètes (technologiques, comportementales, nouveaux modèles économiques...) et inédites dans la protection de l'environnement.

Objectifs du Défi TRACE

Les projets soumis peuvent s'inscrire dans l'une ou plusieurs des thématiques suivantes :

1. **Protection de l'environnement et de la biodiversité** : Protection ou restauration des écosystèmes, préservation des milieux naturels (prairies, forêts, zones humides...), lutte contre les pollutions, préservation de l'eau... ;
2. **Economie circulaire** : Eco-conception, économie de la fonctionnalité, recyclage et valorisation des déchets, allongement de la durée de vie, achats responsables, lutte contre les gaspillages... ;
3. **Transition énergétique et transition bas-carbone** : Sobriété et efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, décarbonation des activités, adaptation au changement climatique, énergies renouvelables... ;
4. **Sensibilisation et éducation environnementale** : Campagnes de sensibilisation sur les enjeux environnementaux, sensibilisation par l'art ou la reconnexion à la nature...

Les projets peuvent viser les citoyens, les consommateurs, les salariés en entreprise, les entreprises d'un secteur d'activité, les politiques...

Exemples de projets

1. **Énergies Renouvelables** : Développement de nouveaux systèmes de production d'énergie à partir de sources renouvelables (solaire, éolien, biomasse...) ;
2. **Agriculture Durable** : Techniques et pratiques agricoles respectueuses de l'environnement pour améliorer la production tout en réduisant l'impact écologique ;
3. **Gestion des Déchets** : Solutions pour la réduction des déchets, le recyclage innovant et la gestion durable des matières résiduelles ;
4. **Technologies Propres** : Développement de technologies propres pour réduire la pollution et améliorer la qualité de l'air et de l'eau ;
5. **Biodiversité** : Projets de restauration d'habitats naturels, protection d'espèces menacées, création de zones de biodiversité urbaine ou dans les zones industrielles... ;
6. **Éco-conception** : Conception de produits ou services ayant un impact environnemental réduit sur l'ensemble de leur cycle de vie ;
7. **Culture Environnement** : Actions de sensibilisation ou de formation visant à faire changer les comportements et ciblant les salariés d'une entreprise, les citoyens... ;
8. **Adaptation au changement climatique** : Actions visant à préparer les entreprises, les villes, les transports... au changement climatique.

Conditions de participation

Le Défi TRACE est ouvert à tout étudiant (candidature individuelle) ou groupe d'étudiants (candidature collective, dans la limite de six étudiants maximum par groupe) inscrits en 2025-2026 dans l'une des écoles régionales partenaires.

Les employés et enfants des employés des structures organisatrices et des entreprises sponsors ne peuvent pas participer. Seules les personnes physiques peuvent candidater.

Déroulement du Défi TRACE

1. **Transmission des projets le 10 mai 2026 au plus tard** : Chaque dossier (candidature individuelle ou collective) doit être transmis par mail à cette date au plus tard ;
2. **Sélection des finalistes le 8 juin 2026** : Un premier jury composé de représentants des partenaires sélectionnera les 10 meilleurs projets, la liste des 10 projets finalistes sera rendue publique à cette date au plus tard. Les étudiants finalistes recevront une convocation individuelle leur permettant de solliciter une absence en cours ou en entreprise ;
3. **Finale et Cérémonie de remise des prix le 29 juin 2026 à l'ESQESE** : Les 10 projets finalistes pitcheront devant le jury final, composé de représentants des partenaires. La Finale sera suivie d'une Cérémonie festive de remise des prix en présence du parrain ou de la marraine de l'édition ainsi que des sponsors.

Critères d'évaluation des projets

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

1. **Caractère innovant** : Caractère inédit et créatif du projet, originalité de la réflexion et des propositions d'action ;
2. **Impacts** : Impacts démontrés ou attendus du projet sur les défis environnementaux, indicateurs de mesure ;
3. **Faisabilité** : Faisabilité technique, financière, sociétale, politique... du projet ;
4. **Pérennité** : Réplicabilité (dans d'autres contextes, d'autres secteurs d'activité...), risques (effets rebond, externalités négatives...), possibilité de changement d'échelle ;
5. **Qualité de la candidature** : Qualité générale du dossier et du pitch, clarté et précision des informations présentées, présence d'éléments répondant à tous les critères précédents.

Dotations du Défi TRACE

Les dotations du Défi TRACE 2025-2026 sont *a minima* les suivantes :

- **Lauréat du 1^{er} prix Défi TRACE** :
 - Chèque de 1000 € (pour le candidat dans le cas d'une candidature individuelle, à partager entre les membres du groupe dans le cas d'une candidature collective)
 - Une formation AFNOR Compétences en e-learning (par personne)
 - Un ouvrage des éditions AFNOR (par personne)
- **2^{ème} prix Défi TRACE** :
 - Chèque de 600 € (pour le candidat dans le cas d'une candidature individuelle, à partager entre les membres du groupe dans le cas d'une candidature collective)
 - Un ouvrage des éditions AFNOR (par personne)
- **3^{ème} prix Défi TRACE** :
 - Chèque de 300 € (pour le candidat dans le cas d'une candidature individuelle, à partager entre les membres du groupe dans le cas d'une candidature collective)
 - Un ouvrage des éditions AFNOR (par personne)

Ces dotations pourront être complétées en fonction des sponsors du Défi TRACE de l'année.

Les organisateurs se réservent le droit de ne pas délivrer un prix dans le cas où le niveau des dossiers candidats seraient insuffisants.

Cahier des charges du dossier à remettre

Le dossier de candidature comprend :

1. Un document de présentation de l'équipe et du projet (la trame à compléter est disponible sur la page du Défi TRACE) ;
2. L'auto-évaluation du projet selon les critères d'évaluation ci-dessus (la trame à compléter est disponible sur la page du Défi TRACE) ;

3. Toutes annexes permettant d'apporter des explications complémentaires sur le projet, par exemple des photos, une vidéo...

Le dossier complet doit être transmis par mail (defi.trace@afnor.org) au plus tard le **10 mai 2026**.

Cahier des charges du pitch devant le jury final

Le pitch dure 10 minutes avec un support projeté. L'objectif est de convaincre les membres du jury final de l'intérêt du projet au regard de l'esprit général du Défi TRACE. Le contenu est libre mais il est attendu une prise de parole en direct des étudiants.

Nous sommes impatients de découvrir vos idées novatrices et de collaborer avec vous pour un futur plus vert et plus durable !

